



Bulgarie : Des Organismes Génétiquement Modifiés détectés dans des produits alimentaires.

Une enquête initiée par Za Zemiata¹ (Sofia) en Août 2006, la Fondation Mayday² et le Centre Public Environnemental pour le Développement Durable de Varna a mis en évidence la présence d'OGMs dans des produits alimentaires en vente sur le marché bulgare, et ce sans information pour le consommateur. Cette nouvelle intervient malgré les réglementations de la Loi sur l'Alimentation qui interdit la libre commercialisation des produits alimentaires contenant des OGM sans une labellisation spécifique.

Les tests conduits en laboratoire SGS ont porté sur 10 produits alimentaires en vente dans les rayons des supermarchés bulgares. La moitié sont des produits à base de soja (chocolat, viande, saucisse, sauce soja, graine de soja, noisettes, cubes, gaufrettes chocolat), l'autre moitié à base maïs (produit dérivés du maïs, amidon et farine, maïs grain, épi, pop-corn, maïs cuit en boîte).

L'étude a utilisé une des méthodes les plus fiables à ce jour, la méthode « Temps Réel PCR » (Real Time PCR). Les tests s'avèrent positifs pour trois des groupes de produits – les gaufrettes chocolat, le soja grain, cubes et sauce soja- ce qui garantit incontestablement la présence d'OGMs dans au moins un des produits testés.

Ce scandale tombe plus d'un an après le vote de la loi OGM qui a généré des débats controversés (loi voté en mai 2005 après une première proposition de loi en 2004, NDLT). Suite à des discussions dans l'espace public et sous la pression de l'opinion public, les politiciens bulgares ont été forcés à réagir à temps, timidement, pour atteindre un accord diplomatique et modifier la loi sur les OGMs et sur l'Alimentation.

Malgré le refus énergique des bulgares à l'introduction d'OGMs dans leur alimentation, les politiciens de ce pays enfreignent les droits constitutionnels des citoyens et refusent de prendre un moratoire national à l'encontre des

OGM.

A présent, seule la mise en application d'un système de contrôle par des organisations d'Etat permettrait d'assurer la protection de la santé des consommateurs et l'environnement. Pour le secteur de l'alimentation, cette compétence de contrôle revient à la Commission sur les Aliments Nouveaux et Aliments Génétiquement Modifiés. Sous la responsabilité du Ministère de la Santé, la Commission est chargée de conduire les évaluations initiales suite aux demandes d'autorisations pour la mise sur le marché de produits contenant des OGMs et d'envoyer les documents pour accord à la Commission Européenne. Cependant, cette Commission n'a pas été encore constituée, ce qui rend la présence d'OGMs sur le marché d'autant plus absurde, intolérable, illégale et surtout dangereuse. Le contrôle de la présence d'Aliments Génétiquement Modifiés d'origine végétale est placé sous la compétence du Centre Régional pour la Protection de la santé, qui est sensé conduire des tests de détection et d'analyse réguliers.

Cette campagne de tests est conduite dans le cadre du projet " Cultures et Aliments Génétiquement Modifiés et surveillance du processus de révision de la loi sur l'Alimentation » financé par le Ekoonshtnost Foundation programme « Local eco-initiatives 2006 ».

Pour plus d'informations, contact SVP :

Ivaylo Popov, GMO campaign coordinator at Environmental Association Za Zemiata (For the Earth):

Tel: +359 2 943 11 23, Mobile: +359 897 849570, Email: gmo@zazemiata.org

Ilian Iliev, Director of the Public Environmental Centre for Sustainable Development (PECSD), Varna:

Tel: +359 52 306423, Email: pecsd@net-bg.net

¹ http://www.zazemiata.org/index_en.php

² <http://www.maydayfoundation.hit.bg/>